

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 25 juin 2015

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BORSATO

Convocation envoyée le 18 juin 2015

Publié le 26 juin 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 62

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 15

SCRUTIN : POUR : 76

ABSTENTION : 0

- CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 1

Membres présents :

M. Alain MILLOT	M. Jean-Claude GIRARD	M. Thierry FALCONNET
M. Pierre PRIBETICH	M. Patrick MOREAU	Mme Claudine DAL MOLIN
M. Jean ESMONIN	Mme Stéphanie MODDE	Mme Louise BORSATO
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Christine MARTIN	M. Louis LEGRAND
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Danielle JUBAN	M. Patrick ORSOLA
M. Rémi DETANG	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Florence LUCISANO
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	Mme Céline TONOT
M. Jean-François DODET	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean-Philippe MOREL
M. François DESEILLE	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Nicolas BOURNY
Mme Colette POPARD	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Corinne PIOMBINO
M. Michel JULIEN	M. Alain HOUPERT	M. Jean-Louis DUMONT
M. Frédéric FAVERJON	Mme Anne ERSCHENS	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Didier MARTIN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Dominique SARTOR
M. Dominique GRIMPRET	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Damien THIEULEUX
M. Michel ROTGER	M. François HELIE	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Emmanuel BICHOT	M. Gilbert MENUT
M. André GERVAIS	Mme Frédérika DESAUBLIAUX	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Benoît BORDAT	M. Hervé BRUYERE	M. Cyril GAUCHER.
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Sandrine RICHARD	

Membres absents :

M. Laurent GRANDGUILLAUME	M. Charles ROZOY pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
M. Roland PONSAA	M. Abderrahim BAKA pouvoir à M. Gilbert MENUT
	M. François REBSAMEN pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à Mme Christine MARTIN
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Danielle JUBAN
	M. Jean-Yves PIAN pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérika DESAUBLIAUX
	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	M. Jean DUBUET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à M. Patrick CHAUPUIS
	M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Mme Corinne PIOMBINO
	Mme Anaïs BLANC pouvoir à M. Rémi DETANG.

OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT ET URBANISME

Subvention à la Mission Locale

Le Grand Dijon, depuis 2003, s'est engagé dans le développement d'outils afin de renforcer l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi des personnes qui en sont les plus éloignées.

Dans le cadre du travail engagé en 2010 sur le reconventionnement de la Maison de l'Emploi et de la Formation pour la période 2011-2014, reconduit pour 2015, le mode d'organisation de la politique insertion, emploi, formation a pu être défini de manière partenariale avec l'Unité Territoriale de la DIRECCTE pour l'Etat et Pôle Emploi.

Ainsi, il a été rappelé la nécessité de s'appuyer sur les outils territoriaux en favorisant leur complémentarité avec l'offre de service de Pôle Emploi.

En effet, l'offre de service de la Mission Locale organisée sur l'agglomération via 10 antennes et 2 permanences, vient en complémentarité du droit commun et a notamment permis en 2014 d'assurer une activité globalement similaire à celle de 2013 avec :

- 5 862 jeunes en contact ;
- la réception de 2 122 jeunes en premier accueil ;
- la réception de 5 257 jeunes en entretien dont 1497 des quartiers « politique de la ville » (soit 28,5 %).

Dans ces conditions et au regard de ces spécificités, il est attendu de la Mission Locale, pour l'année 2015, de mettre l'accent sur les axes suivants :

- l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des publics avec un travail spécifique pouvant être conduit en direction des publics des quartiers prioritaires tout en garantissant la couverture territoriale actuelle ;
- la participation aux actions territoriales avec un effort particulier sur les dispositifs que sont 100 chances-100 emplois, les clauses sociales d'insertion. Sur cet aspect, outre la prescription des publics, il est attendu le maintien de l'effort en cours dans la mobilisation du dispositif des emplois d'avenir avec Pôle Emploi ;
- le partenariat renforcé avec la Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin dijonnais afin d'effectuer pour 2015 des préconisations sur des interventions prioritaires pouvant être conduites par le Grand Dijon ;
- l'animation de la nouvelle plateforme mobilité de l'arrondissement dijonnais destinée à amener les publics à une autonomie de déplacement durable pour l'emploi ;
- la mise en place de l'expérimentation « garantie jeunes » pour les publics en grande précarité et sans emploi ;
- pour répondre à la problématique des jeunes des quartiers notamment, en rupture avec les dispositifs de droit commun, un projet de mise à disposition d'éducateurs spécialisés « passerelles vers l'emploi » est en cours d'analyse.

Pour répondre notamment à ces objectifs, la Mission Locale va pouvoir s'appuyer sur son organisation territoriale, via ses référents territoriaux, mis en œuvre depuis 2012. L'objectif est de favoriser le suivi du travail de proximité et de garantir une plus grande réactivité de ses interventions.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** la convention jointe à la présente délibération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à verser la subvention 2015 de 120 000 € à la Mission Locale ;
- **de prélever** les sommes sur le budget 2015.